



Municipalité

EMBARGO JUSQU'AU 16.11.2010

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 32

Rolle, le 4 novembre 2010

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 16 novembre, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

Affaires du personnel

Au bénéfice d'un temps d'essai renouvelé jusqu'au 30 octobre, M. Patrick Aramini, chef de la voirie depuis le 1^{er} mai dernier, a finalement été remercié le 29 septembre 2010. Par conséquent, le poste de responsable de ce secteur d'activités a dû être mis une seconde fois au concours. Il en a été de même pour le poste de responsable des bâtiments, après le désistement de dernière minute de la personne engagée pour le 1^{er} novembre. Deux employés auxiliaires ont été confirmés comme nouveaux collaborateurs à contrat de durée indéterminée, à savoir M. Bernard Dubois à 70 % (assistant informatique qui succède à Mme Marie Milier) et Mme Marie-José Martinet à 60 % (assistante à l'Événementiel qui remplace Mme Olivia Buchs).

Projet de caméras de surveillance

L'idée de doter la ville de quelques webcams, du côté du Château et du Casino à des fins touristiques, et le long de la Grand-Rue pour une surveillance du trafic, fera l'objet d'une ligne budgétaire en 2011. Facilement déplaçables au besoin et utilisables à l'énergie solaire, ces webcams pourraient aussi surveiller certains endroits soumis à de régulières déprédations (par exemple le Cabinet bleu). Sous réserve bien sûr de l'accord du CC lors du vote du budget.

Giratoire de la Couronnette

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 6 octobre 2009, le préavis No 74 est en voie de bouclage, le chantier étant bientôt terminé. Un courrier circonstancié a ainsi été envoyé à Me Jacques Haldy, avocat conseil de la Commune, aux fins d'être versé au dossier « Riverolle ».

Assainissement sonore du bruit routier sur le territoire communal

En lien avec le préavis No 73 *Demande de crédit pour l'établissement du plan d'assainissement du bruit routier* adopté le 8 septembre 2009, la Municipalité propose au Conseil communal une présentation du dossier, par les bureaux mandatés, incluant l'étude complémentaire requise par les oppositions nées de l'enquête publique de Rodéo II. Cette présentation pourrait avoir lieu mardi 14 décembre prochain en ouverture de séance.

Camping de Rolle

Lors d'une rencontre de « fin de saison », les gérants du camping ont annoncé leur décision de se retirer. Mme Caillet et M. Fivaz souhaitent en effet privilégier leur vie de famille et s'occuper davantage de leur fille. Par ailleurs, ils n'ont malheureusement pas réussi leur pari d'un service – apprécié – de restauration 7 jours sur 7, au lieu d'un simple « snack » comme leurs prédécesseurs. Le choix de leurs successeurs fera l'objet d'une mise au concours.

Fête de l'Avent 2010

Comme préalablement annoncé, la Municipalité a décidé de reprendre l'organisation de la fête de Noël, qui ne sera plus un marché comme celui qui se déroulait au Château, mais une manifestation au cœur de Rolle, fixée au vendredi 3 décembre prochain de 18h.00 à 22h.00, sur une Grand-Rue fermée à la circulation ! Tous les commerçants de la Grand-Rue, comme les sociétés locales membres ou non de l'USL, pourront tenir pignon sur rue ce soir-là pour présenter leurs activités et leurs produits (comme s'il s'agissait d'une ouverture nocturne), vendre ou offrir nourriture et boissons aux passants, et animer la manifestation selon leurs envies. Tout sera mis en œuvre pour que la fête soit belle !

Plan partiel d'affectation de l'Ouest rollois

Suite à l'arrêt du 14 septembre 2010 rendu par le Tribunal Fédéral, le plan partiel d'affectation de l'Ouest Rollois est entré en force sur l'entier de son périmètre (préavis No 37 adopté le 11 mars 2008). Les recourants (Mme et M. Garelli) ont été déboutés sur le degré de sensibilité au bruit ainsi que sur les possibilités de construire attribués à la parcelle 327 par le règlement du PPA Ouest Rollois – secteur Pré-de-Vers.

* * * * *

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter